

# **DELIBERATION**

2023-18

#### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2023

Membres

En exercice

: 23

Présents

: 18

Représentés

: 04

Voix délibératives totales : 22

### **OBJET:** Budget Primitif 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à 18 heures, se sont réunis, dans la salle du Conseil de la ville de Bury, les Membres du Conseil municipal de la ville de BURY, légalement convoqués le vingt-trois mars deux mille vingt-trois, sous la Présidence de monsieur David BELVAL, Maire.

#### PRÉSENTS:

M. David BELVAL, Maire, Mme Véronique DELABROY, M. Laurent GUYARD, Mme Ingrid LACAU, Adjoints au Maire.

M. Jean-Pierre AUTIN, Mme Teresa BELGHERBI, M. Pascal DEMAILLY-LAHLOUH, Mme Karen DYS, Mme Myriam GALLOIS-MONTBRUN, M. Sylvain GALY, Mme Valéry GUILMAIN, M. Jean-Marc HENONIN, Mme Isabelle MANIETTE, M. Mathieu MONTAIGNE, M. Christian MOUREY, Mme Nadia PIAI, M. Didier THIBERGE, Mme Marie-Hélène VANDROMME, membres du Conseil municipal.

### EXCUSÉ:

M. Jérôme GRUAIST

### **EXCUSÉS AVEC POUVOIR:**

Mme Véronique FAY donne pouvoir à Mme Ingrid LACAU.

M. Cyril GOULARD donne pouvoir à M. Christian MOUREY.

Mme Delphine MALLARD donne pouvoir à Mme Véronique DELABROY.

M. Réginald THEROUDE donne pouvoir à M. David BELVAL.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction M57 applicable aux communes,

Vu les délibérations de ce jour approuvant le Compte administratif 2022 et l'affectation des résultats,

Considérant le rapport de monsieur le Maire.

À l'unanimité des membres présents et représentés et après en avoir délibéré,

<u>Article unique</u>: **Vote** par chapitres globalisés conformément aux instructions M57, le Budget Primitif 2023 de la commune de Bury équilibré de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 002 390,44	1 371 183,6
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	315 500,00	0,0
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 53 293,25	(si solde positif)
	1	=	
	Total de la section d'investissement (2)	1 371 183,69	1 371 183,6
	les les		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 472 923,44	2 787 038,0
	*	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,0
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	1 143 457,8
		=	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
			2 020 405 0
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 472 923,44	3 930 495,8
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 472 923,44	3 930 495,0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

#### Ampliation de la présente délibération sera adressée :

- En Sous-Préfecture de Clermont.
- À la Trésorerie de St Just en Chaussée.

Bury, le 30 mars 2023

David BELVAL

Le Maire,